

Coulot

Nom : *Coulot*
 Prénoms : *Louis, Emile.* Surnoms : *EM*

Numéro matricule du recrutement : *1618*
 Classe de mobilisation : { }

ÉTAT CIVIL.

Né le *1^{er} octobre 1892* à *Colombier le jeune*, canton de *Tournon*, département de *l'Ardèche*, résident à *Bouzeau le Roi*, canton de *St-Félixien*, département de *l'Ardèche*, profession de *cultivateur et de Maisonnat Marié*, domiciliés à *Bouzeau le Roi*, canton de *St-Félixien*, département de *l'Ardèche*.

Marité à { }

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

Inscrit sous le n° *38* de la liste du canton de *St-Félixien*
 Classé dans la *1^{re}* partie de la liste en 1913. **Bon Service Armé**
 Classé dans la { } partie de la liste en 19 { } *Du 8^e Rég. Col. 1618*

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Incorporé à compter du 1^{er} octobre 1913. Affecté au 3^e Rég. d'Inf. Coloniale le 14 décembre 1915. Passé au 5^e Rég. d'Inf. Coloniale le 30 décembre 1915. Passé au 8^e Rég. d'Inf. Coloniale le 23 février 1917. Affecté au 38^e Régiment d'Infanterie Coloniale le 10 Mars 1917. Certificat de bonne conduite accordé le 20 août 1919 n° 9810

8^e Bouzeau le Roi *6^e Infanterie à Puyal.*

Réformé temporaire n°1 pour infirmité temporaire invalidité 10% par la C^o de réforme de Nîmes du 31 juillet 1920 pour fracture ancienne des os cubitus gauche suite de chute par 1^{er} classe service armé prop. p. gens. temp. inv. 50% 1^{er} par la C^o de Réforme de Nîmes du 30 juin 1921 pour fracture ancienne gauche. Propose surseins auxiliaires provisoire pour pension de 10%, inapplicable (s.p.) par la C^o de Réforme de Nîmes du 29 sept. 1922. Pour "Fracture avec gros car. des os cubitus gauche, limitation des mouvements de rotation" et "Gros car. auxiliaires, par décision du Colonel Com. le Groupe de Subdivisions à Brignou - Pension de 240 francs condonc. par arrêté du 3 novembre 1922".

Maintenu 8^e auxiliaires prop. p. gens. temp. inv. 10% par la C^o de Réforme de Nîmes du 6 septembre 1922 pour "Résidus de fracture des os cubitus gauche avec limitation des mouvements de rotation" - affecté au dépôt d'Artillerie 314 (dépôt agricole) le 24-1940 (DM 1947-316.MA du 27-1-40)

<i>1^{er} classe à dit pour</i>	
<i>Calli au 38^e Régiment d'Infanterie</i>	2. 6
<i>le 14 décembre 1915</i>	
<i>Rég. de Col. le dit jour</i>	
<i>le 23-12-16</i>	
<i>Hôpital de St-Félixien</i>	3. 12
<i>Mission et départ le 1^{er} novembre 1916</i>	
<i>à Bouzeau le Roi le 1^{er} novembre 1916</i>	

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates	Communes	Subdivisions de région	D. militaire (n°)
<i>3 mai 1921</i>	<i>Colombier le jeune</i>	<i>Arvax</i>	<i>R.</i>
<i>17-4-1936</i>	<i>St-Félixien</i>	<i>St-F.</i>	<i>D</i>
<i>24-2-1940</i>	<i>Marches</i>	<i>Arvax</i>	<i>R.</i>
	<i>dit St-Félixien</i>	<i>Arvax</i>	

CERTIFICAT COMBATTANT LE *10 septembre 1929* Révision le *5.9.4*

ÉPOQUE		DATE	
à laquelle l'homme a été versé dans :		de la libération du service militaire.	
la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	le service militaire.

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, emts, etc.).